

# PROGRAMME TERRITORIAL de Maîtrise des déchets

Bilan  
2019

Développer l'évènementiel éco-responsable.

Etude des dispositifs de réemploi du verre



1<sup>er</sup> atelier EIT



© CAUE Martinique

## Édito

Le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de Martinique (PPGDM) a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Martinique, lors de sa séance du 26 novembre 2019, après une riche phase de concertation.

Ce plan a pour objectif de coordonner l'ensemble des actions entreprises par les acteurs du territoire. Il définit des objectifs ambitieux de réduction à la source et de valorisation des déchets à l'horizon 2031, en tenant compte de la réglementation en vigueur et des contraintes du territoire.

Le suivi de ce plan nécessite des analyses croisées de données territoriales diverses : Déchets, Économie circulaire, Énergie, Climat. Leur collecte, centralisation et valorisation doivent permettre une meilleure connaissance de nos spécificités.

Dans ce contexte, l'Observatoire Territorial de la Transition Écologique et Énergétique, opéré par la Collectivité, a vu le jour afin de disposer d'une vision globale, transversale et partagée.

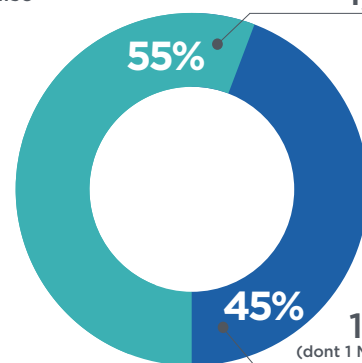
La création de l'Observatoire traduit la volonté de la CTM et de l'ADEME de doter le territoire d'un instrument spécifique d'appui, de suivi et d'évaluation des politiques menées à la Martinique en matière de Transition Écologique.

Alfred MARIE-JEANNE  
Président du Conseil Exécutif  
Collectivité Territoriale de Martinique

## CHIFFRES CLÉS

En 2019, le PTMD a mobilisé près de

€ **2,9 M€**  
d'aide  
en soutien à  
**40**  
projets



ADEME  
1,6 M€

CTM  
1,3 M€  
(dont 1 M€ FEDER)

## ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Afin d'accompagner de façon opérationnelle le monde économique vers sa transition écologique et énergétique, une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) a été initiée au cours du dernier trimestre 2019 en Martinique.

Le premier atelier de détection de synergies inter-entreprises, qui s'est tenu le 17 octobre 2019 à Fort-de-France, a permis à **31 entreprises martiniquaises volontaires d'expérimenter une dynamique circulaire qui allie sagement écologie et économie**. Les objectifs sont les suivants : réduction des coûts tout en optimisant l'usage des ressources du territoire. Toute la chaîne de valeur de l'entreprise est embrassée : mutualisation des achats de matières premières, du transport, du stockage, de la production/récupération d'énergie, mise à disposition de salariés, partage d'expertise, et bien entendu, les déchets des uns peuvent devenir les matières premières des autres.

Les objectifs sont les suivants :

€ **Réduction des coûts**

**Optimisation**  
de l'usage des ressources  
du territoire

Les résultats :

**568**  
**Synergies projetées**  
par les entreprises pionnières  
en phase d'avancée vers la  
concrétisation

**10%** des synergies  
sont véritablement  
mises en œuvre à terme

Toute la chaîne de valeur de l'entreprise est embrassée par une mutualisation :

**Achats**  
des matières premières

**Transport**

**Production**  
et récupération d'énergie

**Stockage**

**Transformation**  
des déchets en matières  
premières

**Partage**  
d'expertise

Ainsi, lors de cet atelier, les entreprises pionnières ont projeté 568 synergies et sont actuellement en phase de discussion et d'avancée vers la concrétisation. Selon les ratios nationaux, 10% environ des synergies émises seront véritablement mises en œuvre à terme. La démarche EIT contribuera au renforcement de la compétitivité économique, à l'ancrage local des entreprises et bien évidemment, devrait limiter leur impact environnemental sur le territoire.

Porté par une animatrice dédiée à la démarche au sein de l'association Entreprises & Environnement, et soutenu activement par un collège d'acteurs impliqués dans le développement économique ou le développement durable, le Programme Territorial de Synergies Inter-entreprises servira de cadre à l'organisation de deux ateliers en moyenne par an, et devrait faciliter au besoin la création de nouvelles filières génératrices d'emplois non délocalisables. L'écologie industrielle et territoriale s'appuie sur l'étude, à une échelle géographique donnée (zone industrielle, agglomération...) des flux (matières, énergies, personnes...) pour identifier et développer des synergies industrielles, initier de la mutualisation de moyens et de services, du partage d'infrastructures.

# LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE RÉEMPLOI DES EMBALLAGES ET CONTENANTS EN VERRE À L'ÉTUDE

La réduction de la consommation des ressources et des matières est aujourd'hui un enjeu fort, tant à l'échelle nationale que territoriale. Conscients des opportunités en ce qui concerne la gestion des emballages et contenants en verre en Martinique, les membres du PTMD ont initié, en fin d'année 2019, une étude afin d'examiner les axes de développement possibles autour des dispositifs de réemploi. L'étude, menée pendant un an à l'échelle de la Martinique, va permettre de :



La consigne du verre apparaît comme un dispositif intéressant pour réduire la dépendance aux importations, réduire la quantité de déchets jetés avec les ordures ménagères, sensibiliser au geste de tri et créer de nouvelles activités. La réussite de cette étude passe par l'adhésion et la mobilisation des différents acteurs du territoire : **producteurs, distributeurs, transporteurs et institutionnels, afin de construire ensemble les contours de futurs dispositifs de consigne.**

Les premiers entretiens avec ces acteurs ont permis de recueillir les retours d'expérience et d'identifier les freins et leviers pour la mise en place concrète de la consigne de demain.

En parallèle, une enquête auprès de la population débutera au cours du mois de février 2020 afin d'évaluer l'intérêt de la population et la vision générale du réemploi des emballages ménagers en verre. Les résultats obtenus permettront dès le second trimestre 2020 de diffuser une infographie sur les lieux où trouver des produits consignés en Martinique, afin de communiquer localement auprès du grand public.

## UN GUIDE POUR ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS ÉCO-RESPONSABLES AUX ANTILLES-GUYANE

Dans un contexte de prise de conscience des effets du changement climatique et de l'intérêt de comportements durables comme solution limitante, l'ADEME Martinique et ses partenaires impulsent un changement de comportement en matière d'organisation de festivités.

Les manifestations sur nos territoires sont aujourd'hui encore fortement marquées par un manque de conscience environnementale qui se traduit par l'utilisation déraisonnée de produits à usage unique, une mauvaise gestion des déchets générés, des problèmes de déplacements et de stationnement, des consommations énergétiques frivoles, etc.

### ORGANISER MON ÉVÈNEMENT ÉCO-RESPONSABLE



Or, l'organisation d'événements écoresponsables, c'est-à-dire intégrant pleinement dans leur montage les principes du développement durable, est aujourd'hui une nécessité. L'objectif poursuivi est de réduire les impacts environnementaux et sociétaux négatifs, tout en renforçant les retombées économiques, culturelles et sociales locales, de façon équilibrée et sur la totalité des étapes d'organisation. « **Organiser mon événement éco-responsable. Guide Antilles-Guyane** » fournit les clés pour agir à chaque étape, de la conception au bilan de l'événement. Il contient des préconisations d'actions, classées par thématiques et par niveau, permettant une progressivité dans la démarche, des retours d'expériences issus de manifestations locales, des outils pratiques et un annuaire des prestataires alternatifs.

L'annuaire annexé au guide montre qu'un nombre remarquable d'acteurs et de prestataires sont d'ores et déjà engagés dans une démarche durable en faveur de nos territoires et de leur attractivité. Ce guide se félicite de les valoriser en les répertoriant, et, par ce biais, de montrer que « faire autrement » est tout à fait possible !